

Image not found or type unknown



Achat véhicule concessionnaire

Par **Cross**, le **10/11/2023** à **13:47**

Bonjour, j'ai acheté un véhicule le 14/10/2023 en concession. Véhicule acheté 9000 km date de mise en circulation février 2023. A mon retour à mon domicile j'ai constaté que la portière avant droite comporte des déformations et que la peinture n'a pas exactement la même teinte que les autres éléments de carrosserie. J'ai donc envoyé un mail pour déclarer le constat et mon mécontentement du fait que ni sur les documents de vente ni oralement je n'ai informé d'une réparation antérieure. J'ai le sentiment d'avoir été trompé sur la vente. Ma question : Quel sont mes recours et obligations du concessionnaire.

Par **Marck.ESP**, le **10/11/2023** à **14:24**

Bonjour

Est-ce un véhicule neuf ?